

Séance du 21 mars 2024

Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 8 février 2024

Délibération D-AG-24-02-01 : Acquisition d'une parcelle située dans le périmètre du puit de captage

Rapporteur : Monsieur le Maire.

- ❖ *La délibération a été adoptée à l'unanimité*

Délibération D-AG-24-02-02 : Accord de principe sur la faisabilité du pôle enfance et intergénérationnel

Rapporteur : Monsieur le Maire.

- ❖ *La délibération a été adoptée à l'unanimité*

Délibération D-AG-24-02-03 : Validation du projet d'ouverture de la bibliothèque

Rapporteur : Madame Saint Genis.

- ❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-FI-24-02-04 : Approbation du compte de Gestion du budget principal

Rapporteur : Monsieur Rappy

- ❖ *La délibération a été adoptée à 16 voix POUR et 5 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba, M Arrambourg, M Brau).*

Délibération D-FI-24-02-05 : Approbation compte du Gestion du budget annexe Eau et Assainissement

Rapporteur : Monsieur Rappy

- ❖ *La délibération a été adoptée à 17 VOIX et 4 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba et M Arrambourg)*

Délibération D-FI-24-02-06 : Approbation du compte administratif du budget principal

Rapporteur : Monsieur Rappy

- ❖ *Objet : La délibération a été adoptée à 16 voix POUR et 5 voix CONTRE ((M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba, M Arrambourg, M Brau).*

Délibération D-FI-24-02-07 : Approbation du compte administratif du budget annexe eau et assainissement

Rapporteur : Monsieur Rappy.

- ❖ *La délibération a été adoptée à 17 voix POUR et 4 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba et M Arrambourg)*

Délibération D-FI-24-02-08 : Affectation du résultat du budget principal

Rapporteur : Monsieur Rappy

- ❖ *La délibération a été adoptée à 17 voix POUR et 4 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba et M Arrambourg).*

Délibération D-FI-24-02-09 : Affectation du résultat du budget annexe eau et assainissement

Rapporteur : Monsieur Rappy .

- ❖ *La délibération a été adoptée à 17 voix POUR et 4 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba et M Arrambourg)*

Délibération D-FI-24-02-10 : Taux d'imposition directe locale 2024

Rapporteur : Monsieur Rappy .

- ❖ *La délibération a été adoptée à 17 voix POUR et 4 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba et M Arrambourg)*

Délibération D-FI-24-02-10bis : Taxe d'aménagement – Modification des taux

Rapporteur : Monsieur Rappy .

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-FI-24-02-11 : Hausse des tarifs de l'eau

Rapporteur : Monsieur Rappy .

❖ *La délibération a été adoptée à 17 voix POUR et 4 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba et M Arrambourg)*

Délibération D-FI-24-02-12 : Vote du Budget principal

Rapporteur : Monsieur Rappy .

❖ *La délibération a été adoptée à 17 voix POUR et 4 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba et M Arrambourg)*

Délibération D-FI-24-02-13 : Vote du budget annexe eau et assainissement

Rapporteur : Monsieur Rappy .

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-FI-24-02-14 : Vote des subventions

Rapporteur : Monsieur Rappy .

❖ *La délibération a été adoptée à 18 voix POUR après retrait de Mme Segura, Mme Ollier, Mme Llambrich.*

Délibération D-FI-24-02-15 : Demande de subvention au département de l'Ain pour la Bibliothèque municipale

Rapporteur : Madame Saint Genis

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-URBA-24-02-16 : Obligation de vérification et de raccordement au réseau Eau et Assainissement

Rapporteur : Monsieur Masson .

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-FI-24-02-17 : Prolongation de la semaine de 4 jours

Rapporteur : Madame Ollier

❖ *La délibération a été adoptée à 17 VOIX et 4 voix CONTRE (M. Vençon, Mme Bouvier, Mme Ba et M Arrambourg)*

Délibération D-AG-24-02-18 : Autorisation donnée au Maire de signer une convention

Rapporteur : Monsieur le Maire

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-AG-24-02-19 : Autorisation donnée au Maire d'acquérir l'ancien bâtiment de la cure

Rapporteur : Monsieur le Maire

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Délibération D-AG-24-02-20 : Transport scolaire – Participation des familles - Revalorisation

Rapporteur : Monsieur Rappy .

❖ *La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ*

Le Maire,
Fabrice Venet